



Pour diffusion immédiate  
27 Mai 2009

## **Solutions clés pour réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick**

MONCTON –Le Front commun pour la justice sociale, avec la collaboration de plus d'une douzaine d'organisations, publiera aujourd'hui son rapport de recommandations pour le Plan de réduction de la pauvreté du gouvernement provincial.

La deuxième phase du Plan de réduction de la pauvreté, les Tables rondes, doit avoir lieu en début juin.

« Notre document contient des recommandations cruciales qui doivent faire partie des débats entre les participants des Tables rondes provinciales. Ces débats sont critiques car ils aideront le gouvernement provincial à identifier des options pour réduire la pauvreté dans notre province » dit John Gagnon, co-président du Front commun.

La pauvreté est certainement une réalité dans cette province. D'après le recensement de 2006, 100 740 des 729 995 personnes vivant au N.-B. étaient pauvres. Des 93 000 personnes célibataires au N.-B., 49,7 % gagnaient moins de 20 000 \$ par an. Environ 45 % des mères monoparentales étaient pauvres. Près de 11 % des personnes âgées l'étaient aussi.

Le rapport du Front commun, « Travailler ensemble pour réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick, » indique les priorités qui devraient être étudiées par les participants des tables rondes dans l'initiative « Assemblons les pièces ensemble », le but de laquelle est l'élaboration d'une stratégie provinciale de réduction de la pauvreté. Il contient 11 séries de recommandations pour le gouvernement provincial. Celles-ci portent sur le salaire minimum, l'assurance emploi, l'équité salariale, les soins à l'enfance, le logement, les aînés, l'alphabétisation, le système des écoles publiques, les taux d'assistance sociale, les politiques d'assistance sociale, les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux et le programme d'aide juridique.

« Nous allons certainement suivre de près les débats et les propositions qui sortent des discussions des Tables rondes provinciales. Comme nous, les gens vivant en pauvreté attendent impatiemment pour un Plan de réduction de la pauvreté qui saura faire une différence dans leur vie quotidienne » a conclu M. Gagnon.

Pour plus d'information :  
Aurée Cormier – (506) 204-1134  
John Gagnon – (506) 545-0651